

VOUS SUIVEZ ACTUELLEMENT UN TRAITEMENT MÉDICAL RADIOACTIF ?

(comme une radiothérapie, une curiethérapie ou des examens de médecine nucléaire...)



ATTENTION

CERTAINS DE VOS DÉCHETS SONT RADIOACTIFS !



**Pour la sécurité de nos agents, ne jetez pas
certains de vos déchets immédiatement.
Conservez-les pendant la durée indiquée par
vos établissements de santé. La radioactivité
diminue naturellement avec le temps.**

Informez-vous auprès de votre professeur.